



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°04

Réunions du bureau Exécutif du : 28 Août 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Olivier GONCALVES, Noël RIFFAUD et Denis SOTO,

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA),

Excusés : MM. Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOL et Fabrice POREE,

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 21.08 (PV 03) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED et tous les membres de la CRA font part à Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue ainsi qu'à toute sa famille, de leurs sincères condoléances et l'assurent de leur entier soutien moral suite au décès de son papa.

Le Président Karim ABED et tous les membres de la CRA présentent leurs sincères condoléances à Alain AMO, Arbitre de Ligue ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son papa et lui transmettent un message de sympathie attristée en y associant Adrien.

Le Président Karim ABED et tous les membres du Bureau Exécutif de la CRA remercient tous les intervenants et encadrants ayant participé à l'organisation du stage de rentrée du Dimanche 23.08.

Sont également remerciés tous les Arbitres de Ligue ayant transmis des messages de soutien à la CRA pour la bonne tenue de ce stage marquant ainsi la reprise de l'activité arbitrale pour tous.

CORRESPONDANCES

DE LA DTA/FFF :

Mail du 23.08 de la DTA relatif à la transmission de fichiers pour l'enregistrement des Arbitres de Ligue mis à disposition de la DTA en tant que réservistes sur les championnats FUTSAL et Féminines pour la saison 2020/2021.

Mail du 24.08 de la DTA relatif à la transmission d'un programme de formation d'exercices physiques et de restitution des tests pour les Arbitres Assistantes D1F sur la saison 2020/2021.

Mail du 25.08 de la DTA relatif à la parution des PV de la CFA sur le site de la FFF.

Mails du 26.08 et 27.08 relatifs au programme et horaires des examens fédéraux au CNF et aux convocations à retransmettre aux candidats en fonction de leurs catégories.

Lu et pris note, la CRA a relayé ces convocations aux Arbitres concernés.

DES CDA :

GRAND VAUCLUSE :

Mail du 23.08 relatif à la transmission de ses félicitations à la CRA et aux intervenants pour le très bon déroulement du stage de rentrée et également sur son contenu, malgré la crise sanitaire.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président.

DES CLUBS :

A.S. CANNES :

Mail du 28.08 relatif à la demande de désignations d'Arbitres de Ligue en vue du déroulement de 2 matchs, le 29.08 à 14h00 et 15h00 au Stade Chevalier en U14 R1 et U16 D1.

Lu et pris note, la CRA remercie le club.

ET.S. FOSSEENNE :

Mails des 23 et 24.08 relatifs au dossier de candidature au titre de Candidat F4 ex-joueur pro du club.

Lu et pris note, la CRA remercie le candidat pour avoir échangé sur ses objectifs le dimanche 23.08 à la Ligue.

DES OBSERVATEURS :

- **NAGHMOUCHI Mouiz :** mail du 22.08 relatif à sa demande de délivrance de la carte d'Arbitre honoraire. Lu et pris note, la CRA donne son accord par rapport à cette demande compte tenu de sa carrière en tant qu'Arbitre de Ligue et la transmet à la Direction pour la validation par le Comité de Direction de la Ligue.

- **COURET Christophe :** mail du 24.08 relatif à la transmission de son RIB et sur son impossibilité de pouvoir saisir des indisponibilités sur MyFFF.

Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère les documents et attend la validation de la liste des observateurs pour l'enregistrement sur FOOT2000.

- BERTRAND Vincent : mail du 24.08 relatif à la transmission des justificatifs du stage du 23.08.
Lu et pris note, la CRA transfère les documents.

DES ARBITRES :

Courrier : Autres demandes

- GIRIN Gaëtan : mail du 22.08 relatif à son impossibilité d'initialiser la nouvelle adresse mail ligue.
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- EL ABED Sami : mail du 22.08 relatif à l'envoi de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie et a transféré le mail au service concerné.
- MARY Alexandre : mail du 23.08 remerciant la CRA pour la réussite du stage du 23.08 et nous informant de sa mutation professionnelle avec sa demande de transfert dans la Ligue des Hauts de France dès le 01.09.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour son parcours arbitral au sein de la Ligue depuis 2014 et son implication au sein du pôle promotionnel en tant que candidat à l'examen fédéral.
La CRA, tout en lui souhaitant bonne chance dans sa nouvelle Ligue, prépare son dossier administratif.
- MESSISHA Karim : mail du 24.08 relatif à sa participation en tant que formateur à la formation initiateur des 12 et 13.09 à BOULOURIS.
Lu et pris note, la CRA le remercie et enregistre l'indisponibilité.
- BEN NACEUR Riadh : mails du 24 et du 27.08 relatif à l'envoi de son dossier médical et à l'information sur son impossibilité de pouvoir assurer la désignation du 28.08 en raison de son activité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- AMO Alain : mail du 24.08 informant la CRA du décès de son papa et donc de son impossibilité de pouvoir être désigné le weekend du 30.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DAAS Camille : mail du 24.08 communiquant sa nouvelle adresse.
Lu et pris note, la CRA la remercie, met ses fichiers à jour et transfère le mail au service concerné.
- BOUZALMAT Abdelkarim : mail du 24.08 relatif à l'impossibilité d'avoir accès sur MyFFF à l'onglet indisponibilités.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au service concerné.
- AMMAR Moez : mail du 24.08 relatif à l'information transmise par son club l'informant de la non-validation de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie, son dossier est en attente de validation par le médecin.
- KERBA Lyes : mail du 25.08 relatif à son impossibilité de pouvoir saisir une indisponibilité les 12 et 13.09 lors de la formation pour recyclage des éducateurs.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet au service concerné.
- MARINSALTI Alexis : mail du 25.08 informant la CRA de son souhait de présenter sa candidature en tant qu'Arbitre de Ligue R2.
Lu et pris note, la CRA le remercie et examinera cette demande lors de sa prochaine réunion.
- VARGAS Grégory : mail du 25.08 communiquant sa nouvelle adresse.
Lu et pris note, la CRA le remercie, met ses fichiers à jour et transfère le mail au service concerné.
- BARHOUMI Bilel : mail du 28.08 relatif à son impossibilité d'avoir accès à ses désignations sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au service concerné.
- BOUGET Romain : mail du 24.08 relatif à son impossibilité de saisir ses indisponibilités médicales sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au service concerné.

Indisponibilités médicales

- GUIMONNEAU Clément : mail du 24.08 relatif à la transmission d'un certificat médical suite hospitalisation lors du stage de rentrée du 23.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DONADIO Julien : mail du 25.08 relatif à la transmission du résultat d'une échographie du genou justifiant sa non-participation au test physique du stage de rentrée.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de transmettre tout certificat en cas de situation d'arrêt d'arbitrage.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

- **D'ANTONIO Lionel** : mail du 27.08 relatif à son indisponibilité liée à son activité professionnelle les 05 et 06.09.
Lu et pris note, la CRA le remercie et prend note du respect du protocole.
- **SAADI Fouzi** : mail du 28.08 relatif à son indisponibilité en date du 20.09.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **REGGABI Sabri** : mail du 25.08 nous informant de ses indisponibilités pour les dates indiquées.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de saisir sur MyFFF dès validation de son dossier médical.
- **CHABANE Loic** : mail du 28.08 relatif à son indisponibilité liée à son activité professionnelle le 30.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie et prend note du respect du protocole.
- **BENAISSI Nabil** : mail du 28.08 relatif à son indisponibilité en date du 13.09.
Lu et pris note, la CRA le remercie.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numéro.licence@lmedfoot.fr] à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 27.08, mail envoyé aux Arbitres de Ligue candidats aux examens fédéraux relatifs à leurs convocations au CNF du 11 au 13.09.

DECISIONS CRA

DECISION 05 – 28.08.2020 – Suite au déroulement des tests physiques le 23.08, validation par la CRA des rattrapages 2 pour les Arbitres en échec :

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi les tests physiques du stage de rentrée le 23.08 à GIGNAC.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques spécifiques Assistants du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2020/2021 précisant que l'ensemble des 3 épreuves [Coda-Ariet-Vitesse] doit être repassé, sont convoqués les Arbitres suivants :

- **BOUREAU Cyril**
- **BOUAKSA Hakim**

Les 98 autres Arbitres présents ont validé l'ensemble de leurs tests physiques.

La CRA a programmé la session de rattrapage le samedi 03.10 au Stade de VELAUX à partir de 08h30, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés courant semaine 37.

Le Bureau Exécutif de la CRA a également pris la décision, en regard des nombreuses désignations sur le mois de septembre avec les compositions des poules de R1 et R2 et des matchs de Coupe de France,

- De désigner en tant qu'Arbitres Assistants tous les Arbitres en échec sur les tests physiques ou ayant été absents pour raison professionnelle ou en congés et en fin d'arrêt médical.
- Ne sont pas désignés les Arbitres n'ayant pas régularisé leur dossier médical ou validé leur licence.

DECISION 06 – 28.08.2020 – Suite au déroulement des tests physiques le 23.08, validation par la CRA des rattrapages 1 pour les Arbitres Blessés ou Absents :

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue étant soit blessés soit absents pour les tests physiques du stage de rentrée le 23.08 à GIGNAC.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la CRA, sont convoqués :

- **les 15 Arbitres suivants absents :**

- ADAMCZYK Teddy – CORTES Kévin – DJAYET Stan – EPINOUX Fabien – FABIANO Luca – KRID Oualid - LABIDI Oussema – LARBI Saber – MAZOUNI Madjid – MILLET Valentin – REGGABI Sabri – SASSI Julien – SILVESTRE Alexandre – TENNE Dorian – ZAFRILLA Mélanie

- **les 8 Arbitres suivants blessés :**

- ALEXANDRE Jordan - BOUGET Romain – BOUZAHER Chafik – DAMIR Guillaume – DONADIO Julien – GUIMONNEAU Clément – ROMERO Antonio – TSALBI Ali

La CRA a programmé la session de rattrapage le Samedi 03.10 au Stade de VELAUX à partir de 08h30, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés courant semaine 37.

Le Bureau Exécutif de la CRA a décidé, en regard des nombreuses absences lors du stage de rentrée, de programmer, à l'issue de la réalisation des tests physiques, la présentation de la partie administrative dont les modifications des lois du jeu et les informations CRA.

Le Bureau Exécutif de la CRA a également pris la décision, en regard des nombreuses désignations sur le mois de septembre avec les compositions des poules de R1 et R2 et des matchs de Coupe de France,

- De désigner en tant qu'Arbitres Assistants tous les Arbitres en échec sur les tests physiques ou ayant été absents pour raison professionnelle ou en congés et en fin d'arrêt médical.
- Ne sont pas désignés les Arbitres n'ayant pas régularisé leur dossier médical ou validé leur licence.

DECISION 07 – 28.08.2020 – Suite au déroulement des tests physiques le 23.08, validation par la CRA des rattrapages 2 pour les Candidats Arbitres de Ligue en échec :

La CRA a fait le point sur les Candidats Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi les tests physiques lors du Stage de rentrée des Arbitres le 23.08 à GIGNAC, épreuve comptant pour leur examen de la saison 2019/2020.

En application de l'Article 19 Alinéa 3 paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques des Arbitres et des Candidats du Règlement Intérieur de la CRA de la saison 2019/2020, sont convoqués les Arbitres suivants :

- BARATI Moevai
- BONNEL Tom
- ZIBOUCHE Mohamed Anouar
- AOURARH Taj-Alarab

Les 38 autres candidats Arbitres présents ont validé leurs tests physiques.

La CRA a programmé la session de rattrapage le samedi 03.10 au Stade de VELAUX à partir de 08h30, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés courant semaine 37.

DECISION 08 – 28.08.2020 – Affectation de catégorie des Arbitres de Ligue mutés sur la Ligue MEDITERRANEE :

La CRA a pris connaissance des dossiers administratifs transmis par leur Ligue d'origine respective pour 2 Arbitres de Ligue suite à leurs mutations professionnelle et résidentielle en Ligue MEDITERRANEE :

- PENCREACH Loan, Jeune Arbitre de Ligue de la Ligue de NORMANDIE
- ADAMCZYK Teddy, Arbitre de Ligue R2 de la Ligue de GUYANE

En application de l'Article 30 du Règlement Intérieur de la CRA relatif à l'arrivée d'un Arbitre en activité en provenance d'une autre Ligue, la CRA doit statuer sur sa demande d'intégration en Ligue MEDITERRANEE et sur la ou leurs affectations.

La CRA, au vu des informations en sa possession, a décidé d'affecter les Arbitres susnommés dans les catégories d'Arbitre de Ligue correspondantes en Ligue MEDITERRANEE :

- **PENCREACH Loan, Jeune Arbitre de Ligue JAL1R.**
- **ADAMCZYK Teddy, Arbitre de Ligue R2.**

Selon les adresses de résidence transmises, Loan PENCREACH est rattaché au District de PROVENCE et Teddy ADAMCZYK au District des ALPES.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 28.08.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ROMERO Antonio : du 04.08 au 31.08.2020
- LE CORRE Juluan : du 07.08 au 31.12.2020
- SMOUNI Hicham : du 18.08 au 14.02.2021
- DAMIR Guillaume : du 19.08 au 09.09.2020
- BOUZAHER Chafik : du 19.08 au 07.09.2020
- TSALBI Ali : du 20.08 au 20.09.2020
- BOUGET Romain : du 21.08 au 21.09.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES DU 28.08 AU 20.09.2020

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF depuis le 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette première réunion à la Ligue ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 19h00.

**Prochaine réunion de CRA
Le 03 Septembre 2020**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**